

Monsieur Emmanuel MACRON,
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 23 Juin 2015

Lettre ouverte relative à la délocalisation des films publicitaires produits par les Sociétés publiques

Monsieur le Ministre,

L'étude que nous portons à votre connaissance révèle que certaines Sociétés contrôlées - ou détenues en partie - par l'Etat délocalisent sans fondement avéré la Production de leurs films publicitaires à l'étranger.

Entourés de Personnalités qualifiées, nous avons examiné les causes et les conséquences d'une délocalisation qui touche depuis plusieurs années près de 50% de la production de films publicitaires des Sociétés publiques, soit 58 des 120 films produits dans la période de référence.

Parmi eux, une analyse plus précise de 17 films nous permet d'évaluer une perte économique de 25 M€ et de 25.000 journées de travail (projetés sur les 58 films délocalisés).

Le choix de localiser ces tournages à l'étranger ne trouve pas ici d'explications artistiques, techniques ou environnementales rationnelles et parfois même, à notre grand étonnement, ne se justifient même pas de façon économique...

Selon les informations recueillies, il s'agirait alors d'usages professionnels de « confort »...

En tout état de cause, la conscience individuelle ou collective des décideurs ne semble pas tenir compte d'une destruction de valeur de cette ampleur et, inversement, de la capacité qu'ils auraient à produire l'exact effet contraire s'ils décidaient - puisque rien ne s'y oppose - de rester tourner en France.

S'il semble assez probable que les Dirigeants de ces Grandes Entreprises ne soient pas informés de ces pratiques de leurs Directions internes ou de leurs Agences, il apparaît urgent d'influencer à travers eux ceux qui en sont responsables. Qu'ils retrouvent l'exemplarité qu'oblige le comportement de citoyenneté économique indissociable des Sociétés publiques comme de toutes celles qui ont pu trouver un jour le soutien de l'Etat.

Ainsi, le message qui pourrait être délivré avec la force et la légitimité de votre Ministère suffirait sans doute au recadrage que beaucoup attendent et d'insuffler le retournement d'un secteur qui partage tant de points communs techniques et artistiques avec la production cinématographique.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de faire appel à votre soutien et, au nom de l'ensemble de l'Industrie cinématographique et audiovisuelle française et des techniciens qu'elle associe, nous vous en remercions par avance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.



Thierry de SEGONZAC
Président